



L'égalité entre les femmes et les hommes dans la Fonction publique : assez de paroles, passons aux actes

Le 1er juillet 2016, le 1er Ministre a missionné la députée Mme Descamps-Crosnier sur l'inégalité de rémunération entre les femmes et les hommes dans la Fonction publique.

La CGT Fonction publique ne cesse de dénoncer ces inégalités, de porter des revendications pour atteindre l'égalité notamment salariale entre les femmes et les hommes. Les employeurs publics doivent être exemplaires en la matière.

La CGT Fonction publique a rencontré Mme Descamps-Crosnier en septembre afin de lui apporter ses propositions et ses analyses sur le sujet. La CGT a porté de nombreuses revendications notamment concernant la mise en œuvre du protocole d'accord de 2013 relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la Fonction publique, signé par toutes les organisations syndicales représentatives et par les employeurs publics.

Nous avons rappelé l'importance de mettre en place des mesures pour faire appliquer la loi « à travail de valeur égal, salaire égal ». Il s'agit de supprimer les écarts salariaux entre les filières à prédominance féminine et masculine. En effet, les emplois à prédominance féminine sont sous valorisés y compris à qualifications et diplômes égaux.

Ce gouvernement a, depuis 2013, la possibilité d'appliquer et de décliner des mesures qui font consensus, il ne l'a pas fait !

Durant ces quatre années, les bilans annuels dans la Fonction publique attestent de la persistance des inégalités, et pourtant aucun plan d'action réel et concret n'a été mis en place.

Aujourd'hui, le rapport de la députée Mme Descamps-Crosnier confirme bien les graves inégalités qui persistent dans la Fonction publique. Une cinquantaine de recommandations seraient préconisées.

Nous doutons fort qu'en fin de mandat, ces recommandations soient suivies de faits, d'autant que ce rapport est prêt depuis fin décembre et n'est rendu public qu'aujourd'hui.

Aujourd'hui, Journée Internationale pour la Lutte des Droits des femmes, nous aurions préféré avoir des annonces fortes et concrètes pour enrayer ces inégalités.

Nous n'acceptons plus les effets d'annonces et d'affichages.

Quels que soit les résultats des élections politiques, la CGT Fonction publique, en recherchant l'unité syndicale, continuera de porter haut et fort ses légitimes exigences que ce soit en matière salariale, de retraite, de promotion, d'accès aux emplois supérieurs ...

Nous appelons d'autant plus les agent-e-s, femmes et hommes, à participer aux multiples rassemblements et manifestations pour que l'égalité entre les femmes et les hommes soit une réalité.

Montreuil, le 8 mars 2017